

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal de la Ville de Montmagny tiendra une séance extraordinaire le lundi 11 novembre 2019, à 18 h 45, en la salle du conseil, sis au 143, rue St-Jean-Baptiste Est, à Montmagny, pour adopter le programme triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le programme triennal des immobilisations.

Fait à Montmagny, ce premier jour du mois de novembre 2019.

La greffière,



Karine Simard, avocate